



DECISION DU PRESIDENT N° : 2025 – 014

Objet : Recherche d'une géométrie acceptable pour le carrefour giratoire permettant de raccorder la Chaussée Pontpoint sur l'Avenue du Poteau et présentation de l'étude à la CCSSO et ses partenaires.

NOUS, Guillaume MARECHAL, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2020-CC-07-157 du 17 décembre 2020 relative aux délégations d'attribution du Président,

Considérant la nécessité de procéder à une étude approfondie pour l'implantation du carrefour giratoire en tenant compte des emprises du domaine public et de la topographie des lieux permettant de raccorder la Chaussée Pontpoint sur l'Avenue du Poteau ainsi que la présentation de cette dite étude à la CCSSO et ses partenaires,

DECIDONS

ARTICLE 1 D'accepter et de signer la proposition de la société Ingénierie Sécurité Routière, dont le siège est situé sise 6 Avenue de l'Europe, 60200 Compiègne, pour un montant de 3 800,00 € HT, soit 4 560,00 € TTC.



communauté
de communes

ARTICLE 2 Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, cette décision sera transmise en Sous-préfecture de Senlis au titre du contrôle de légalité. Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion ;

ARTICLE 3 La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;

ARTICLE 4 Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).
- La société Ingénierie Sécurité Routière

Fait à Senlis, le

Certifié exécutoire compte tenu :

de la transmission en Sous-Préfecture le : 11 MAR. 2025

de la publication sur le site internet de la CCSSO le : 11 MAR. 2025

Guillaume **MARÉCHAL**

Président de la Communauté de Communes

Senlis Sud Oise

Maire de Fleurines

Par délégation : M. Patrick **GAUDUBOIS**

Vice-Président de la Communauté de
Communes Senlis Sud Oise

